

Auxerre → Vivre sa ville

RENCONTRE

Christine Tilhet, nouvelle directrice du centre de Capacité en droit d'Auxerre

« La Capa attire un public très varié »

Géré par le CNAM (centre national des arts et métiers), le centre de Capacité en droit reprend ses cours ce mercredi, à la Maison de l'entreprise.

Christophe Pocalet

christophe.pocalet@centrefrance.com

On l'appelle souvent la Capa. Malgré ce nom familier, la Capacité en droit reste une formation « méconnue » qui offre pourtant « de solides bases », souligne Christine Tilhet, directrice du centre d'Auxerre.

■ **La Capacité en droit, c'est quel ?** C'est une formation en deux ans reconnue de niveau bac + 1, accessible dès 17 ans et éligible au DIF (droit individuel à la formation). Elle permet aux gens qui n'ont pas le bac de bénéficier d'une formation juridique et d'obtenir un certificat en droit.

■ **Quels débouchés offre-t-elle ?** Le diplôme permet de poursuivre des études de droit ou d'AES (administration économique et



DIRECTRICE. Christine Tilhet succède à Frédéric Printz, avocat au barreau d'Auxerre. PHOTO CH. P.

REPÈRES

1969

Naissance à Montmirail (Mame).

1996-2000

Titulaire d'une maîtrise de droit (public et privé), elle enseigne à l'université et à l'école de commerce de Reims.

2000

Décroche sa thèse. S'installe en Picardie, où elle enseigne au centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

2010

Arrivée à Chevannes.

2011

Commence à enseigner le droit constitutionnel au centre de Capacité en droit d'Auxerre.

Août 2013

Devient directrice du centre d'Auxerre.

sociale), de devenir secrétaire juridique ou de tenter les concours de la fonction publique de catégorie B.

25 à 30 inscrits en moyenne

■ **Comment se déroule la formation ?** Les cours sont assurés par des universitaires ou des praticiens du droit, des avocats, des notaires... Ils se déroulent le soir, de 18 heures à 20 h 30, trois fois par semaine ou le samedi matin en première année. La première année est axée sur le droit civil et commercial. En deuxième année, le programme comporte en plus du droit pénal, administratif, social...

■ **Qui s'inscrit ?** La Capa attire un public très varié. Des gens sans bac, des bacheliers qui hésitent sur la suite de leurs études, des salariés tentés par une reconversion et notamment les concours de la fonction publique... Ou des gens qui suivent la Capa

pour leur culture générale, des mamans dont la fille est inscrite et qui se prennent au jeu. L'an passé, une maman a fini major de la promotion, à égalité avec une dame qui suivait parallèlement une formation de soudeur.

■ **La Capa attire-t-elle beaucoup de monde ?** En moyenne, on a 25 à 30 inscrits en première année. Dont une quinzaine qui va au bout et obtient le diplôme.

■ **Certains abandonnent en cours de route ?** Oui. Certains peuvent arrêter pour des raisons de disponibilité, d'autres parce qu'ils se découragent. Le programme est lourd et il faut être très motivé.

■ **Comment l'éviter ?** Dès cette rentrée, nous allons mettre en place un suivi individualisé. J'aimerais aussi développer les cours en ligne, pour ceux qui ne peuvent pas toujours se déplacer. ■

➔ **Contact.** Renseignements et inscriptions auprès de Christiane Estela, au 03.86.49.26.22.